



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

AG/SHC/3888

Troisième Commission

13^e et 14^e séances - matin et après-midi

/...

Dans les conflits actuels, les enfants sont souvent des cibles directes, a constaté la Directrice du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Ann Veneman, qui a signalé qu'en 2006, on estimait à 18 millions le nombre d'enfants affectés par le déplacement du fait d'un conflit armé. Plus d'un tiers des victimes de guerre, dans le monde, sont des enfants tués par des restes d'explosifs de guerre. On estime aussi que 40 à 50% seulement de la population de la vaste région du Darfour au Soudan et 30% de la toute aussi vaste République démocratique du Congo ont accès à des services de santé.

Pourtant, depuis la publication en 1996 de l'étude de Graça Machel sur la situation des enfants dans les conflits, en particulier les enfants soldats, beaucoup a été accompli, selon la responsable de l'UNICEF qui intervenait devant la Troisième Commission de l'Assemblée générale. La Commission a aussi entendu les déclarations liminaires de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Radhika Coomaraswamy et du Directeur du Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme à New York, Ngonlardje Mbaidjol.

/...

PROMOTION DE LA FEMME

/...

Suite et fin du débat général

/...

Mme SOAD AMR ANBAR (Jamahiriya arabe libyenne) ... La représentante a fait part de sa profonde préoccupation face à la situation des femmes palestiniennes et arabes dans les territoires occupés. Elle a regretté qu'elles soient chaque jour exposées à des souffrances, à la mort et au siège du fait de l'occupation israélienne. Elle a invité les Nations Unies à envisager des mesures concrètes pour mettre fin à cet état de choses et permettre à ces femmes de vivre dans la dignité, la paix et la sécurité, conformément aux recommandations issues des conférences mondiales sur la femme.

/...

PROMOTION ET PROTECTION DE L'ENFANT

/...

Déclarations liminaires

/...

Mme RADHIKA COOMARASWAMY, Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, a constaté qu'un nombre croissant d'États s'engageait en faveur des Principes de Paris, et s'est félicité aussi du nombre important de pays qui avait ratifié les deux Protocoles facultatifs issus de la Convention relative aux droits de l'enfant. La Représentante spéciale est revenue sur les visites qu'elle a effectuées en 2007 sur invitation, du Soudan, de la République démocratique du Congo, du Burundi, du Liban, d'Israël, de l'Autorité palestinienne, du Myanmar et de la Côte d'Ivoire. Elles avaient pour but de développer la coopération internationale, mais elles cherchaient aussi à mettre en exergue les efforts nationaux, a déclaré la Représentante spéciale. Ces visites, a-elle ajouté, permettent de trouver un espace pour le dialogue et pourquoi pas d'aider les partenaires à débloquent certaines situations.

/...

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel